

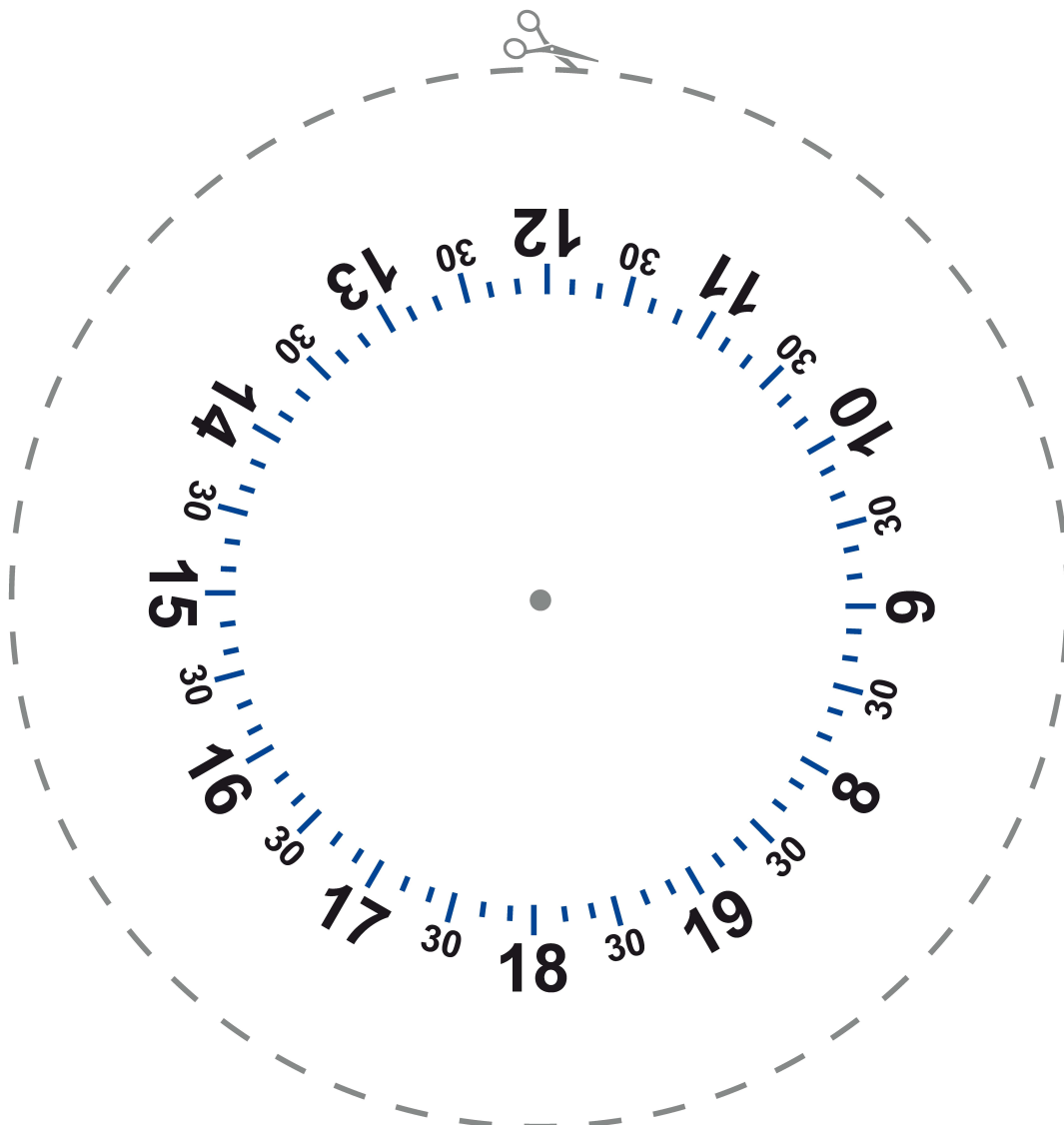
FABRICATION DE VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN

Depuis le 15 février 2016, plusieurs parkings du centre-ville sont en « zone bleue ». Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer votre disque.

Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque.

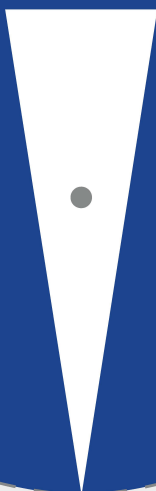
Il vous suffit :

- d'imprimer ces trois pages (face, cercle et dos)
 - de découper selon les pointillés
 - de percer un trou au centre, sur le repère
 - d'assembler les trois éléments à l'aide d'une attache parisienne. Si vous n'en avez pas, vous pouvez venir en chercher une à l'accueil de la mairie.
- Vous pouvez aussi agraffer les coins afin d'assurer la fixation du disque.





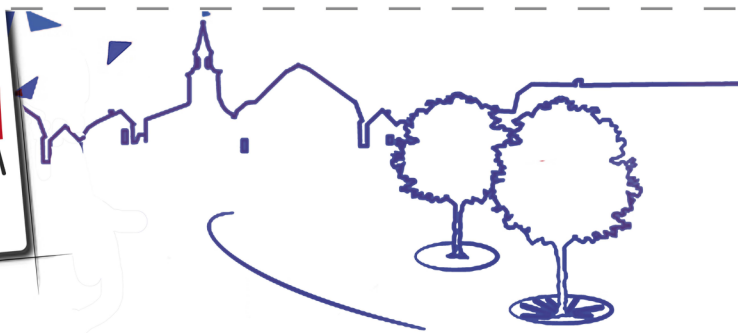
HEURE D'ARRIVÉE





Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr



ZONE BLEUE

**Ce kit est proposé par la
Ville de Souffelweyersheim**

*Une «attache parisienne» pour assembler
votre kit vous sera remise sur demande à
l'accueil de la Mairie*

Ce disque doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement dans la zone réglementée et sur la face interne, ou à proximité du pare-brise, sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée. Est assimilé à un défaut d'apposition de disque le fait de porter sur celui-ci des indications horaires inexactes ou de modifier ces informations alors que le véhicule n'a pas été remis en circulation. (Code de la route, article R417-3)